



**Communiqué de presse de la Députée fédérale
Florence Reuter
17 juin 2008**

*Accueil de la petite enfance :
Les maisons d'enfants non-subsidiées sont menacées !*

**Cet après-midi, la Députée Florence Reuter interpellera une nouvelle fois la
Ministre de l'emploi Joëlle Milquet en commission des affaires sociales de la
Chambre.**

Au cœur du débat, la Commission paritaire 332 qui impose aux maisons d'enfants non-subsidiées d'appliquer les mêmes barèmes pour leurs employés que ceux en vigueur dans les crèches subsidiées.

Si l'objectif est louable, augmenter le salaire des puéricultrices, les conséquences sont déplorables : certaines maisons d'enfants risquent de fermer leurs portes, d'autres d'augmenter leurs tarifs, jusqu'à 750 euros par enfant à temps plein, ce qui est bien sûr prohibitif et risque d'encourager les crèches clandestines.

Cet après-midi, en commission des affaires sociales, la Députée Florence Reuter interpellera une nouvelle fois la Ministre de l'emploi Joëlle Milquet. Elle a en effet déjà interpellé 3 Ministres de l'emploi sur cette question, sans pouvoir obtenir de réponse satisfaisante et rassurante.

Ce week-end encore, la Fedaje, fédération qui représente les milieux d'accueil non-subsidiés, a lancé un appel pour une concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

Il en va de l'avenir de nos enfants. Pour rappel, les milieux d'enfants non-subsidiés représentent 1/3 des places d'accueil en Communauté française.

Contact presse :

Rosalyn Vilmus

E-mail : rosalyn.vilmus@florencereuter.be

GSM : 0497/94 85 34